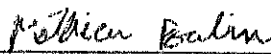


CITOYEN.NE.S OUTREMONT

ÉTATS FINANCIERS

Exercice TERMINÉ LE 31 Décembre 2023

NOM DU PARTI :		Citoyen.ne.s Outremont		
		BILAN		
		Exercice terminé le December 31, 2023		
		2023	2022	2021
ACTIF A COURT TERME				
Encaisse		992.21	1,066.11	1,137.99
Dépôts à terme				
Débiteurs				
Autres (préciser)				
PLACEMENTS (note...)				
IMMOBILISATIONS (note...)				
		992.21	1,066.11	1,137.99
PASSIF A COURT TERME				
Découvert bancaire				
Emprunts (note) (section 2)				
Créditeurs				
Dû à un particulier, sans intérêts, ni modalités de remboursement				
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice				
		0.00	0.00	0.00
DETTE A LONG TERME (note)				
TOTAL PASSIF				
		0.00	0.00	0.00
ACTIFS NETS				
Actifs nets investis en immobilisations		0.00	0.00	0.00
Actifs nets non affectés		992.21	1,066.11	1,137.99
Total		992.21	1,066.11	1,137.99
TOTAL PASSIF ET ACTIFS NETS				
		992.21	1,066.11	1,137.99
* Comprendent l'encaisse et les placements temporaires ou, le cas échéant, le découvert et l'emprunt de la banque. Les notes complémentaires et les sections comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.				
NOM DU PARTI :		Citoyen.ne.s Outremont		
BILAN				
Exercice terminé le :		December 31, 2023		
		 Signature du représentant officiel		

NOM DU PARTI :

Citoyen.ne.s Outremont

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Exercice terminé le December 31, 2023

ACTIF NET	Investissement en immobilisation	Non affectés			
			2023	2022	2021
Solde au début			1066.11	1137.99	1137.99
Excédent des produits sur les charges ¹			-73.90	-71.88	
Investissements en immobilisations ²				0.00	
Solde à la fin	0.00	0.00	992.21	1066.11	1137.99

* Les notes complémentaires et les sections comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

1 Comprend	Amortissement
2 Comprend	Remboursement en capital de l'emprunt hypothécaire Acquisition de matériel au moyen de ressources non affectées Augmentation des actifs nets investis en immobilisations

NOM DU PARTI :

Citoyen.ne.s Outremont

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 décembre 2023

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	2023	2022	2021
Résultat net de l'exercice	73.90	71.88	37.99
Amortissement des immobilisations			
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations			
Autres (préciser)			
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement			
Rentrées (sorties) de fonds nettes - activités de fonctionnement	73.90	71.88	37.99
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT	2023	2022	2021
Emprunt à long terme			
(-) Remboursement de la dette à long terme			
(-) Acquisition de placements			
(-) Acquisition d'immobilisations			
(+) Disposition d'immobilisations			
Autres (préciser)			
Rentrées (sorties) de fonds nettes - activités de financement et d'investissement	0.00	0.00	0.00
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS	73.90	71.88	37.99
LIQUIDITÉS au début de l'exercice*	1,066.11	1,137.99	1,100.00
LIQUIDITÉS à la fin de l'exercice*	992.21	1,066.11	1,137.99

* Comprendent l'encaisse et les placements temporaires ou, le cas échéant, le découvert et l'emprunt de la banque.

Les notes complémentaires et les sections comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Autorisation

Le parti a été autorisé par le Directeur général des élections du Québec, en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2), le 20 novembre 2020.

2. Conventions comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes:

Comptabilisation des produits

- a) Les revenus de financement du DGEQ sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent;
- b) Les produits d'activités sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'activité a eu lieu et sont inclus dans les revenus autonomes à l'état des résultats;
- c) Les droits d'adhésion sont constatés dans l'exercice auquel ils se rapportent et sont inclus dans les revenus autonomes à l'état des résultats;
- d) Les contributions politiques sont comptabilisées dans l'exercice auquel ils se rapportent et sont inclus dans les revenus autonomes à l'état des résultats.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le parti devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, le parti comptabilise dans l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs.

Travail bénévole

Le fonctionnement du parti dépend, en grande partie, du travail de membres bénévoles. Puisque le parti ne reçoit pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, le travail des bénévoles n'est pas pris en compte dans les états financiers.

3. Gestion des risques

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque le parti ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. Le parti surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 décembre 2023, le parti n'avait pas de passif.

Nom de la municipalité				Nom du parti politique			
Période couverte par ce rapport							
DU	Année	Mois	Jour	AU	Année	Mois	Jour

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. Autorisation

Le parti a été autorisé par le directeur général des élections du Québec en vertu de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* le _____ Date

2. Principales méthodes comptables

Description des principales conventions comptables

3. Débiteurs

Description

4. Placements

Description : nature, taux d'intérêt, date d'échéance, montant

5. Immobilisations

Nature	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
			20-Y	20-X
Ammeublement				
Équipement informatique				
Autre				

6. Crédoiteurs

Description

7. Contributions

	Argent		Biens et services		Total	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	20-Y	20-X
De plus de 50 \$ (section 1)						
De 50 \$ et moins						
Total						

8. Engagements

Description. Par exemple: bail, etc.

9. Autres (préciser)

Description

NOM DU PARTI :

Citoyen.ne.s Outremont

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le December 31, 2023

Les sections suivantes doivent être remplies, s'il y a lieu :

Section 1 : Liste des électeurs dont le total des contributions est de plus de 50 \$

Section 2 : Emprunts et cautionnements

Section 3 : Sommes recueillies à l'occasion d'activités ou manifestations à caractère politique

Section 4 : Établissements financiers où sont déposées les sommes recueillies

Section 5 : Conciliation des reçus officiels

Des notes complémentaires sont présentes à ce rapport.

Déclarations pour le rapport financier d'un parti politique**Signature et déclaration du représentant officiel ou de la représentante officielle**

Je, MATHIEU POULIN,
Prénom Nom

domicilié(e) au 1060 BERNARD APT 30 OUTREMONT #2V 1V2,
Adresse

représentant(e) officiel(le) du parti politique autorisé CITOYEN.N.E.S OUTREMONT,
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit.

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit à cette fin, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM).
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées en conformité des dispositions de la section IV du chapitre XIII de la LERM.
3. Tous les comptes bancaires ouverts pour le parti sont indiqués au présent rapport.
4. Toutes les sommes recueillies pour le parti ont été déposées dans le ou les comptes bancaires ouverts pour le parti et sont conformes à la LERM.
5. Le cas échéant, toutes les sommes reçues du trésorier ou de la trésorière de la municipalité ont été déposées dans le ou les comptes bancaires ouverts pour le parti.
6. L'allocation est destinée au remboursement des dépenses faites et acquittées pour l'administration courante du parti, pour la diffusion de son programme politique ou pour appuyer l'action politique de ses membres.
7. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ces prêts sont conformes à la LERM. Lorsque ces prêts proviennent d'un électeur ou d'une électrice, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
8. Toutes les dépenses non électorales que j'ai faites ou autorisées, ainsi que celles des délégués et déléguées, le cas échéant, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la LERM.
9. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires indiqués dans le présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
10. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles payées à partir d'une petite caisse constituée à même le fonds du parti, sous la responsabilité du représentant officiel ou de la représentante officielle.
11. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché (au sens de l'article 427). Un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur ou une électrice, à l'exception de travail bénévole.
12. Les personnes ayant effectué du travail bénévole (au sens de l'article 428 1^o) au cours de la période l'ont fait personnellement et volontairement; le fruit de leur travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
13. Les renseignements contenus dans le présent rapport sont vrais, exacts et complets.

Mathieu Poulin
Signature du représentant officiel ou de la représentante officielle

27.3.24
Date

Signature et déclaration de la ou du chef de parti

Je, Marc Paulin
Prénom Nom

domicilié(e) au 37 DE LA BRUNANTE OUTRE MONT
Adresse

chef du parti politique autorisé CITOYEN.N.E.S OUTRE MONT
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit.

1. J'ai pris connaissance des règles liées au financement.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions leur obligation de respecter ces règles.
3. J'ai pris connaissance des pratiques de sollicitation de mon représentant officiel ou de ma représentante officielle et je juge qu'elles sont conformes à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.
4. J'ai transmis au représentant officiel ou à la représentante officielle toute l'information financière requise pour lui permettre de dresser ce rapport.
5. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements nécessaires sur son contenu.
6. Je prends acte de la déclaration du représentant officiel ou de la représentante officielle.
7. Je confirme qu'à ma connaissance, le représentant officiel ou la représentante officielle a réalisé son mandat en conformité avec la *Loi*.


Signature de la ou du chef de parti

29.3.2024
Date

Liste des solliciteurs et des solliciteuses

En vertu des articles 432 et 433 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*,

MATHEU POULIN
Nom du représentant officiel ou de la représentante officielle

représentant(e) officiel(le) de CITOYEN.NÉS OUTRE MONT
Nom du parti ou de la personne candidate autorisée

dans la municipalité de MONTREAL
Nom de la municipalité

a désigné par écrit les solliciteurs et solliciteuses ci-dessous.

Nom et adresse des solliciteurs et des solliciteuses	Pour la période		Numéro du certificat
	Du	Au	
Prénom et nom	_____	_____	_____
Adresse	_____		
Prénom et nom	_____	_____	_____
Adresse	_____		
Prénom et nom	NIL		_____
Adresse	_____		
Prénom et nom	_____	_____	_____
Adresse	_____		
Prénom et nom	_____	_____	_____
Adresse	_____		

Mathieu Poulin
Signature du représentant officiel ou de la représentante officielle

27.3.24
Date

N.B. : Si le représentant officiel ou la représentante officielle désigne des personnes pour solliciter et pour recueillir des contributions, il doit dresser une liste des solliciteurs et des solliciteuses et la transmettre au trésorier ou à la trésorière de la municipalité. S'il ne désigne aucun solliciteur, le représentant officiel doit transmettre une liste vide, signée, au trésorier ou à la trésorière.